

Bulletin d'histoire politique

T.-D. Bouchard : un acteur important de la culture sportive maskoutaine

Paul Foisy



Volume 11, numéro 2, hiver 2003

Sport et politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060594ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060594ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique

Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Foisy, P. (2003). T.-D. Bouchard : un acteur important de la culture sportive maskoutaine. *Bulletin d'histoire politique*, 11(2), 53–61.

<https://doi.org/10.7202/1060594ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

T.-D. Bouchard : un acteur important de la culture sportive maskoutaine

PAUL FOISY
chercheur en histoire du sport

Afin de mieux comprendre la réalité sportive d'hier et d'aujourd'hui, il faut percevoir le monde du sport comme un système réagissant à différentes forces qui le façonnent. Selon les travaux de l'historien Donald Guay¹, les forces constituantes de la culture sportive sont économiques, sociales, technologiques, culturelles et politiques. Au-delà de la rencontre ou de la joute, le sport reflète la société dont il est issu.

À Saint-Hyacinthe, la pratique des sports débute au cours des années 1840 avec l'aménagement d'une piste de course de chevaux sur les terrains de Maurice Laframboise. Desservie par le chemin de fer et bien située géographiquement, Saint-Hyacinthe devient un endroit de prédilection pour les organisateurs de courses de chevaux. Au fil des ans, le Rond Laframboise devient un pôle d'attraction important pour différents événements sportifs tels la crosse et le base-ball; l'historien Guay considère même Saint-Hyacinthe comme étant le centre de diffusion du base-ball au Québec². Au tournant du siècle, les activités sportives sont bien intégrées dans la communauté maskoutaine.

Les premières décennies du XX^e siècle sont marquées par une certaine démocratisation des pratiques sportives. La population ouvrière, bénéficiant d'une réduction du temps de travail, dispose d'un peu plus d'argent et de temps libres, pour s'adonner aux différents sports. Mais au-delà des retombées de l'industrialisation et de l'urbanisation du territoire, la présence et les actions de Téléphore-Damien Bouchard, un homme d'affaires, politicien libéral à l'esprit progressiste, constituent un élément déterminant dans la poursuite du développement de la culture sportive maskoutaine.

En acquérant une vaste étendue de terre sur laquelle se trouve le Rond Laframboise en 1911, Bouchard contribue à faire de l'endroit un vaste complexe sportif où l'on retrouve un parc, une piscine, un rond de course, un terrain de base-ball et une aréna. Démocratisation des pratiques et municipalisation sont à l'ordre du jour de cette période florissante du sport à Saint-Hyacinthe.

À Saint-Hyacinthe, le 20 décembre 1881, Julie Rivard, l'épouse de Damien Bouchard, donne naissance à un garçon que l'on prénomme Téléphore-Damien. Le père de l'enfant, ouvrier, puis petit commerçant, est le représentant du parti libéral auprès de la population du Marché à foin, le quartier pauvre de la ville. Très rapidement, le jeune Bouchard apprend qu'il doit travailler dur s'il veut se tailler une place au soleil.

Après une formation élémentaire à l'Académie Girouard, il entre au Séminaire de Saint-Hyacinthe en 1894. Encore là, la vie n'est pas facile pour le jeune étudiant : « Né prolétaire, puisque fils d'un ancien quétenne du Marché-à-foin, les petits messieurs du haut de la côte ne m'acceptaient pas volontiers en leur compagnie »³. La plupart du temps, les conflits entre Bouchard et ses condisciples prennent naissance à la suite d'une discussion à connotation politique. En cette matière, Bouchard possède déjà ses propres opinions qui le guideront tout au long de sa vie.

Au cours de ses études, il occupe le poste de rédacteur au sein de différents journaux comme *La Tribune de Saint-Hyacinthe*, *La Patrie* et *La Presse*. En 1903, il se porte acquéreur du journal *L'Union*. Le 18 mars 1904, il affiche ses couleurs en écrivant : « En politique, L'Union sera l'organe du parti libéral à Saint-Hyacinthe comme elle l'a toujours été ». En 1912, Bouchard change le nom de son journal qui devient alors *Le Clairon*. Pendant plusieurs décennies, sous l'œil aguerrri des lecteurs maskoutains, se déroule un véritable affrontement idéologique entre les opinions libérales du *Clairon* et la pensée nettement plus conservatrice de M. Harry Bernard, éditeur en chef au *Courrier de Saint-Hyacinthe*.

Avec le temps, Bouchard se forge une solide réputation d'homme d'affaires : en plus de posséder un journal et une imprimerie, il est actionnaire de diverses compagnies qui opèrent, entre autres, un cinéma, une tourbière et un hôtel.

En 1911, il réalise une transaction qui lui permettra de réaliser d'importants investissements par la suite. À cette époque, Bouchard occupe le poste de greffier de la ville de Saint-Hyacinthe et le groupe de réformateurs dont il fait partie, siège majoritairement à l'hôtel de ville. Dans le but d'abolir le favoritisme, un nouveau rôle d'évaluation des propriétés foncières est confectionné par le bureau des évaluateurs municipaux. Georges-Casimir Dessaulles, dernier héritier des terres seigneuriales et ancien maire de la municipalité, possède, au nord de la voie ferrée, cent quarante arpents de terres meubles⁴. Peu désireux de payer des taxes sur ces terres, Dessaulles manifeste à Bouchard son désir de vendre. Le 13 juin 1911, avec le concours de Me Victor Morin, Bouchard se porte acquéreur du lot⁵. Les deux acheteurs forment une compagnie, le Crédit Maskoutain, qui s'occupe de la vente de

ces terrains. Ainsi débute l'implantation d'un nouveau quartier, le Bourg-Joli. Cette transaction s'inscrit comme étant le premier gros « coup d'argent » de Bouchard⁶. Quelques années plus tard, en 1926, l'hippodrome est acquis par la municipalité pour le comte de la Société d'Agriculture du comté.

LE DÉPUTÉ/MAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Motivé par un fort désir d'assurer une certaine équité pour ses concitoyens les plus démunis, Bouchard débute sa carrière politique sur la scène municipale en 1905, alors qu'il est élu échevin du quartier numéro trois. « Au début du siècle, T.-D. Bouchard se présente sur la scène politique comme un réformateur qui veut modifier les structures politiques et économiques qui permettent l'exploitation de la masse par un petit nombre d'individus »⁷.

Dès le début de sa carrière politique, ses opposants le désignent comme étant anticlérical et certains le qualifient même de franc-maçon : « On l'a déclaré anticlérical alors que tout ce qu'il souhaitait, était une division très nette, très déterminée entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux »⁸. Malgré ses opposants, il parvient à se hisser au poste de maire de 1917 à 1930 et à nouveau de 1932 à 1944.

En plus de prendre une part active à la vie municipale maskoutaine, « le prince du Marché à foin »⁹ plonge dans l'arène provinciale en 1912. Élu à sept reprises, il représente la population du comté de Saint-Hyacinthe de 1912 à 1919 et de 1923 à 1944. Bouchard est très actif au sein de sa formation politique où il est un des porte-parole de l'aile réformiste, comme l'indique l'historien Jean-Guy Genest¹⁰. Au milieu des années 1930, on croit que son accession au cabinet à titre de ministre des Affaires municipales peut venir en aide au gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau : « Au mois de juin 1935, pour plusieurs, l'entrée de Bouchard dans le gouvernement Taschereau constitue probablement un dernier espoir. Celui qui a parcouru la province pour promouvoir la municipalisation de l'électricité, pourra peut-être parvenir à relibéraliser le parti libéral que ses trente-huit ans de pouvoir ont enraciné dans l'inaction et la corruption »¹¹.

Suite à l'élection de l'Union Nationale de Maurice Duplessis, il est nommé chef de l'opposition de 1936 à 1939, puis ministre senior au sein du gouvernement libéral d'Adélard Godbout de 1939 à 1944. Cette même année, il est nommé à la Chambre haute du Parlement canadien et Godbout le nomme président d'Hydro-Québec¹².

AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURES RÉCRÉATIVES ET SPORTIVES

Tout au long de sa carrière, le député/maire déploie de nombreux efforts favorisant l'aménagement d'infrastructures municipales afin d'améliorer la

qualité de vie de ses concitoyens: « Quoique habitant sur le boulevard Girouard je ne reniais pas mes origines plébéiennes; je voulais policer les mœurs des pauvres en agrémentant leurs quartiers de parcs, de terrains de jeux et de bassins de natation. J'estimais que les municipalités devaient fournir aux classes pauvres et de conditions moyennes, les divertissements agréables que seuls, jusqu'ici, les gens riches avaient pu se procurer »¹³.

LES PREMIÈRES ACTIONS

Sous l'administration Bouchard, les premiers élans de démocratisation de la pratique d'activités physiques et récréatives sont donnés. Parmi les gestes concrets réalisés en faveur de l'aménagement d'infrastructures récréatives municipales, il faut souligner l'aménagement de terrains de jeux. En 1927, le Conseil municipal injecte un montant de 6000 \$ pour la réalisation de ces premiers équipements récréatifs. À l'été 1929, le rédacteur du journal *Le Clairon*, dans l'édition du 30 août, affirme que: « Ces terrains de jeux sont si populaires que la ville sera tout probablement appelée à en ouvrir d'autres dans les autres coins de la cité ». Par la suite, le Conseil encourage la formation de l'O. T. J. de Saint-Hyacinthe en 1941. Ces premières semences dans le domaine du loisir municipal portent fruits: par le soutien financier de la municipalité et par l'implication bénévole de nombreux Maskoutains, Saint-Hyacinthe est aujourd'hui doté d'un service des loisirs des plus dynamiques¹⁴.

LA PISCINE MUNICIPALE

Au cours de l'année 1929, la construction de la piscine municipale cause un certain émoi dans la petite ville maskoutaine. « Je profitais de toutes les occasions qui m'étaient offertes pour exécuter mon programme d'embellissement de la ville, d'améliorations au point de vue de la santé publique et de récréations gratuites pour les masses populaires »¹⁵. À cette époque, les adversaires de Bouchard se disent en désaccord avec cette vision d'une ville moderne permettant à ses citoyens de bénéficier d'infrastructures de loisirs.

L'affaire de la piscine municipale débute à l'été 1922 alors que plus de trois cents citoyens signent une requête en faveur de la construction d'un bain public. Des motifs d'hygiène, de santé et de sécurité publique constituent les principaux éléments de la requête. Quelques années plus tard, l'équipe Bouchard met en branle son programme d'embellissement. En 1926, Bouchard vend le Rond Laframboise à la ville pour le compte de la Société d'Agriculture. Le Conseil municipal décide d'aménager un parc dans la pinède située au sud de l'hippodrome. À la fin de l'été 1929, on débute la

construction de la piscine municipale, tout juste à côté de la pinède nouvellement transformée. Il ne s'agit pas là d'un petit bassin de natation, mais bien d'une immense piscine ronde contenant plus de 425 000 gallons d'eau !

L'année suivante, la piscine qui n'est pas encore terminée devient un enjeu lors de la campagne électorale municipale. Harry Bernard, du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, réclame du sang nouveau à l'hôtel de ville, jugeant ces dépenses exagérées. Dénonçant le fait que « M. Bouchard ne s'oublie jamais », Bernard attaque son ennemi sur le développement du quartier Bourg-Joli : « M. Bouchard a fait faire des rues, et entre autres artères le magnifique boulevard Laframboise. Seulement, le boulevard Laframboise est dans le Bourg-Joli, et les trois-quarts environ des terrains du Bourg-Joli, appartiennent à un syndicat dont M. Bouchard paraît être le gros morceau. [...] M. Bouchard a construit la piscine de natation, mais dans le Bourg-Joli. [...] M. Bouchard, dans l'administration municipale, sait ordonner les choses pour qu'elles ne nuisent pas à ses intérêts personnels »¹⁶.

Le docteur J. L. Pagé, adversaire de Bouchard à la mairie, dénonce lui-aussi les coûts exorbitants de la piscine et promet de la remplir aussitôt élu. « Pagé l'emporte de justesse, mais la majorité des conseillers du clan Bouchard sont élus. Le lendemain de l'élection, Pagé inaugure la piscine municipale tant décriée »¹⁷. Quelques semaines plus tard, le Conseil municipal vote un montant de 8500 \$ afin d'achever les travaux du pavillon et du terrain de la piscine !

Maintenant dotée d'une piscine, une des plus grandes au Canada, la ville de Saint-Hyacinthe affiche des airs de modernité. Afin de compléter l'aménagement du Parc Laframboise, il n'y manque qu'une aréna.

LE STADE MUNICIPAL

Dans le but de mettre en place une politique d'amusements extérieurs gratuits, les membres du Conseil, sous l'influence de l'échevin Eugène Payan, un ancien joueur du Canadien de Montréal, décident d'aménager, dès l'hiver 1916, un « patinoir public » sur la place du Marché à foin. Pendant de nombreuses années, l'endroit est désigné sous le nom de « Patinoire Corona »¹⁸. Quelques années plus tard, une seconde patinoire publique est aménagée dans le quartier numéro cinq. Avec la popularité croissante du patinage et du hockey, les deux patinoires municipales ne suffisent plus à la demande.

Au début de l'année 1935, une nouvelle ligue senior, comprenant plusieurs villes du Québec, est en voie de formation pour la saison suivante. Malheureusement pour les Maskoutains, l'équipe locale, qui joue ses parties sur une patinoire extérieure, ne figure pas dans les plans de la nouvelle ligue.

Les dirigeants du Club de Hockey Saint-Hyacinthe réagissent : « La direction du club local a formé l'ambition de doter notre ville d'un aréna »¹⁹. Dès lors, des négociations avec les autorités municipales sont entreprises pour la construction d'un stade municipal.

L'équipe de rédaction du journal *Le Clairon* contribue fortement à convaincre la population de la nécessité du projet. Le 17 janvier 1936, à la page frontispice, on titre en très gros caractères : « Qui est le meilleur joueur de hockey ? ». « Fort de son leadership dans le domaine de l'information sportive et par l'entremise de ses contacts, *Le Clairon* organise une consultation populaire visant à déterminer le meilleur joueur de hockey de la région de Saint-Hyacinthe »²⁰. À la demande du Canadien de Montréal, le joueur ayant obtenu le plus de votes est invité à participer à une partie regroupant les meilleurs joueurs amateurs de la province. Dans plusieurs autres municipalités, on désigne simplement le ou les joueurs les plus talentueux. À Saint-Hyacinthe, des efforts sont déployés afin de promouvoir le hockey et par le fait même, le besoin d'un stade se fait de plus en plus sentir.

L'année suivante, le projet se met en branle. Le 2 mai, une grande assemblée des amateurs de sport est convoquée dans la grande salle du Marché-Centre. T.-D. Bouchard, de nouveau au pouvoir depuis 1932, et plusieurs membres du Conseil assistent à l'assemblée. Le maire se dit en faveur de la construction d'un stade, d'autant plus que les finances de la municipalité le permettent. On parle alors d'un coût de 75 000 \$ et de la possibilité d'obtenir certaines subventions. Afin d'obtenir de l'argent provenant des ministères de l'agriculture, on indique que le stade pourrait être construit sur les terrains de la Société d'Agriculture, ce qui en permettrait son utilisation lors de l'exposition régionale. Le lendemain de cette assemblée, une requête favorisant la construction d'un aréna, signée par plusieurs milliers de citoyens, est déposée lors de la séance du Conseil.

Au cours de l'été, la ville cède gratuitement à la Société d'Agriculture plusieurs lots qui doivent être maintenus ouverts à la circulation publique²¹. De plus, d'importants investissements sont réalisés afin d'améliorer le boulevard Laframboise, la piste de course, le terrain de base-ball et les abords du terrain de l'exposition. Au total, un montant de 8500 \$ est consacré à l'amélioration du Parc Laframboise qui est désormais prêt à accueillir le stade municipal.

Le 30 août, lors d'une séance spéciale du Conseil de la Cité de Saint-Hyacinthe, on adopte le règlement 510, décrétant, entre autres, la construction d'un stade sur les terrains de la Société d'Agriculture et ordonnant un emprunt et une émission d'obligations de 100 000 \$. Devant l'importance d'un tel projet, les contribuables-propriétaires sont appelés à se prononcer sur ce règlement lors d'un référendum le 27 et 28 septembre.

Au cours des semaines précédant le scrutin, les promoteurs et les adversaires de la construction du stade ont maintes occasions de faire connaître leur point de vue sur la question. *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* appelle les citoyens à voter contre le règlement 510. Parmi les arguments présentés, on déplore le fait qu'on ne s'assure pas de la participation des gouvernements supérieurs avant la construction. On s'interroge également sur l'emplacement choisi, car les terrains de la Société d'Agriculture sont situés loin de la ville; on propose plutôt un parc situé au centre-ville. On remet aussi en question la construction d'un stade où il n'y a pas de système de glace artificielle.

Les promoteurs du projet, le député-maire Bouchard en tête, indiquent que la construction du stade répond à plusieurs besoins: procurer à la jeunesse un endroit convenable pour les sports, fournir à la Société d'Agriculture un bâtiment convenable pour répondre aux exigences de l'exposition régionale et finalement, procurer du travail en cette difficile période de crise économique. Dans une lettre circulaire, signée de la main du maire, celui-ci affirme que « le conseil municipal désire créer un autre bel édifice à Saint-Hyacinthe, un stade qui sera digne de l'esprit de progrès de notre population »²².

Au-delà des besoins exprimés, la population maskoutaine est témoin d'une véritable lutte politique. Seulement 40% des contribuables-propriétaires participent à ce scrutin « ouvert ». Le projet est accepté dans une proportion de trois contre un. Le 28 septembre, en soirée, les vainqueurs défilent dans les rues de Saint-Hyacinthe. À la une du *Clairon*, dans sa livraison du 1^{er} octobre, on publie le nom et l'adresse des propriétaires ayant voté contre le projet! On ne manque pas d'écorcher au passage, deux sportifs maskoutains qui figurent parmi la liste des opposants. Harry Bernard, quant à lui, commente le résultat du vote avec ironie: « Nous aurons donc notre stade, et au fin fond du Bourg-Joli. Ceux qui aiment la marche dans la neige, en hiver, pourront s'en donner à cœur joie. Quant aux autres, ils auront toujours la ressource de rester chez eux. Les terrains à vendre du Bourg-Joli, entre temps, jouiront d'une plus-value »²³.

Finalement, un système de fabrication de glace artificielle est aménagé et le coût total de la construction se situe à plus de 150 000 \$, soit deux fois plus que le coût initialement prévu. Par l'entremise de son député-maire, la ville obtient un octroi de 50 000 \$ du gouvernement provincial. L'endroit jouit rapidement d'une excellente réputation: pendant de nombreuses années, les Canadiens de Montréal y tiennent même leur camp pré-saison.

UN ACTEUR IMPORTANT DE LA CULTURE SPORTIVE MASKOUTAINE

Les quelques épisodes décrits brièvement plus haut, constituent des exemples marquants de l'importance de Bouchard dans le développement du

sport et des loisirs parmi la population maskoutaine. Au-delà d'un certain opportunisme, largement dénoncé par ses adversaires, Bouchard permet la réalisation des premiers efforts voués à la municipalisation des sports et des loisirs. En outre, il contribue à la mise sur pied d'organisations sportives auxquelles il accorde son patronage²⁴.

Dans une petite ville de province comme Saint-Hyacinthe, les multiples actions du député/maire portent fruits: conjugués aux autres facteurs de développement du sport local, elles permettent une certaine démocratisation des pratiques dont le point de départ est le hockey.

Les Maskoutains démontrent alors qu'ils peuvent s'adapter aux nouvelles réalités de la vie urbaine, où le sport est perçu comme un élément de sociabilité. Ils se montrent en faveur du progrès, ils veulent être de leur siècle, modernes. D'ailleurs cette image de modernité est largement présente dans les pages du journal *Le Clairon* à l'instar des pages sportives du *Devoir* d'Henri Bourassa²⁵. En somme, les habitants de Saint-Hyacinthe veulent participer au progrès, en permettant à un individu, nonobstant son origine sociale, à se hisser au plus haut niveau de l'excellence sportive, tel que l'a réussi le marathonien Gérard Côté, un de leur concitoyen.

Tout comme ses actions en faveur du développement de la culture sportive maskoutaine, « bien peu se rappellent que Bouchard a contribué grandement à l'essor de la ville de Saint-Hyacinthe, qu'il a été un des principaux instigateurs au Québec de la "Révolution tranquille" des années 1930, et qu'il a été un des plus fervents défenseurs de la promotion de la nation canadienne-française ».

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. À ce sujet, il faut consulter les ouvrages de l'historien Donald Guay: *La culture sportive*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, 124 p. et *La conquête du sport*, Outremont, Lanctôt Éditeur, 1997, 244 p.
2. Guay, Donald, *La conquête du sport*, Outremont, Lanctôt Éditeur 1997, p. 72.
3. Bouchard, Téléspore-Damien, *Mémoires*, tome premier, Montréal, Éditions Beauchemin, 1960, p. 91.
4. L'hippodrome dont nous avons parlé plus haut est situé au milieu de cette terre.
5. D'après les nouvelles dispositions municipales, la propriété de G.-C. Dessaulles est alors évaluée à plus de 23 500\$.
6. Tel qu'il le confie lui-même au journaliste de *La Presse*, le 25 mai 1957.
7. Bibeau, Jacques, Saint-Germain, Robert, *Télespore-Damien Bouchard, Un chef du parti libéral (1935-1944)*, Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke, 1973, p. 261.
8. Dion, Jean-Noël et al, *Saint-Hyacinthe, des vies, des siècles, une histoire*, Saint-Hyacinthe, Club des Femmes Moose, 1983, p. 99.

9. Robert Rumilly n'est pas tendre lorsqu'il est question de Bouchard. L'expression « le prince du Marché à foin » en est un exemple. *Histoire de la province de Québec. XXXIV L'Action Libérale Nationale*, Montréal et Paris, Fides, 1963, p. 38.
10. Genest, Jean-Guy, *Godbout*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 1996, 390 pages.
11. Bibeau, Jacques, Saint-Germain, Robert, *op. cit.*, p. 20.
12. Tout au long de sa carrière politique, la lutte contre les trusts de l'électricité sera un de ses principaux chevaux de bataille.
13. Bouchard, Téléphore-Damien, *Mémoires*, tome troisième, Montréal, Éditions Beauchemin, 1960, p. 84.
14. Dans le palmarès des villes publié dans la revue *L'Actualité* du 15 avril 1993, Saint-Hyacinthe occupe le quatrième rang en ce qui a trait aux services des loisirs.
15. Bouchard, Téléphore-Damien. *Mémoires*, tome troisième, Montréal, Éditions Beauchemin, 1960, p. 86.
16. M. Bouchard ne s'oublie jamais. *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 4 juillet 1930, p.1.
17. Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe 1748-1998*, Québec, Les Éditions du Septentrion, Sillery, 1998, p. 111.
18. L'épouse et le dernier enfant du couple Bouchard, décédé prématurément en 1910, portaient le prénom de Corona. Le théâtre du député/maire porte également ce nom.
19. Un projet d'arena pour Saint-Hyacinthe, *Le Clairon*, 22 mars 1935.
20. Foisy, Paul, « Qui est le meilleur joueur de hockey? », *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 22 mars 2000, p. B-11.
21. Selon les conditions émises par T.-D. Bouchard, lors de la donation des ces lots à la municipalité en 1923.
22. Lettre provenant du Cabinet du Maire, datée du 24 septembre 1937, Archives de la Société d'histoire de Saint-Hyacinthe.
23. Au coût de \$100,000, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 1 octobre 1937.
24. Selon l'état actuel des recherches sur la culture sportive maskoutaine, nous pouvons affirmer qu'il est le premier président du Club de Golf de Saint-Hyacinthe de 1929 à 1933, président honoraire de l'Association des pêcheurs du Yamaska au cours des ses premières années d'existence et il accorde également son appui à l'Infatigable, un club de raquetteurs maskoutains, ainsi qu'à Gérard Côté, un Maskoutain qui figure parmi les meilleurs athlètes amateurs au Canada.
25. À ce sujet, il faut consulter l'article de l'historien Gilles Janson : « Sport et modernité, Le Devoir, 1910-1920 », p. 79-92 dans Robert Comeau et Luc Desrochers (dir.), *Le Devoir : un journal indépendant, 1910-1995*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 368 p.